

Mercredi 7 décembre 2022

**CONCERTATION NATIONALE SUR LE MIX ÉNERGÉTIQUE : « NOTRE AVENIR SE DÉCIDE
MAINTENANT »**

RÉUNION PUBLIQUE LE 16 DÉCEMBRE 2022 A MARSEILLE

INSCRIVEZ-VOUS POUR PARTICIPER !

Le 16 décembre 2022 de 9h30 à 12h45 au World Trade Center à Marseille se tiendra la réunion du « Tour de France » de la concertation nationale sur le mix énergétique, lancée par le gouvernement le 20 octobre 2022. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 13 décembre 2022 : n'attendez plus pour vous inscrire !

Afin de faire face à l'urgence climatique, la France s'est fixée des objectifs ambitieux : atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 et devenir le premier grand pays industriel à sortir de sa dépendance aux énergies fossiles.

Ces objectifs supposent, d'une part, de diminuer les consommations d'énergie grâce à des mesures de sobriété et d'efficacité énergétiques, et d'autre part, de décarboner totalement le mix énergétique français grâce aux énergies renouvelables et au nucléaire. L'atteinte de ces objectifs implique de véritables choix de société sur la façon de consommer et de produire, de se déplacer, de se loger...

Pour que ces questions soient véritablement débattues, le Gouvernement a lancé à le 20 octobre 2022 une grande concertation nationale sur le mix énergétique intitulé « *Notre avenir énergétique se décide maintenant* ».

Cette concertation nationale s'inscrit dans le contexte de la révision de la Stratégie française sur l'énergie et le climat (SFEC), qui constitue la feuille de route pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Celle-ci devra être adoptée au plus tard en 2024 et sera constituée de :

La 1^{re} Loi de programmation sur l'énergie et le climat (LPEC), qui fixera dès 2023 les priorités d'action de la politique climatique et énergétique française, en tenant compte du rehaussement de l'objectif européen de réduction des émissions nettes de gaz à effet de serre de 55 % d'ici 2030 du paquet Fit for 55 ;

- La 3^e édition de la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC3), qui définit la feuille de route de la France pour respecter ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre de court, moyen et long termes ;
- La 3^e édition du Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC3), afin de renforcer l'articulation entre les politiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique ;

- La 3e édition de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), l'outil de pilotage de la politique énergétique française, qui expose les orientations et fixe les priorités d'action des pouvoirs publics pour la gestion de l'ensemble des formes d'énergie sur le territoire métropolitain continental.

Durant cette concertation, chacun est invité à exprimer son avis et à formuler des recommandations sur trois grandes questions :

- *Comment adapter notre consommation pour atteindre l'objectif de neutralité carbone ?*
- *Comment satisfaire nos besoins en électricité, et plus largement en énergie, tout en assurant la sortie de notre dépendance aux énergies fossiles ?*
- *Comment planifier, mettre en œuvre et financer notre transition énergétique ?*

Une première phase de la concertation « grand public » se tient jusqu'au 31 décembre 2022. Elle est composée d'une consultation en ligne et d'un « Tour de France des régions » avec des réunions, associant notamment acteurs locaux et grand public, qui se tiendront dans chaque région de France continentale, afin de faire émerger des priorités territoriales.

Au cours des réunions régionales, seront notamment débattues les questions suivantes :

- Qu'êtes-vous prêts à faire collectivement pour diminuer la consommation d'énergie au niveau régional ? Comment pouvez-vous être accompagnés pour réduire la consommation d'énergie ?
- Quel mix énergétique souhaitez-vous ? Avec quelles implications pour votre territoire en termes d'infrastructures de production d'énergie et d'électricité décarbonée ? Quelle solidarité territoriale entre les régions qui produisent le plus et celles qui consomment le plus ?

INFORMATIONS PRATIQUES

Les inscriptions pour participer à cette réunion sont ouvertes jusqu'au 13 décembre 2022

<http://enqueteur.paca.developpement-durable.gouv.fr/index.php/589541?lang=fr>

Compte tenu de la capacité de la salle, la priorité sera donnée à l'ordre d'inscription tout en veillant à assurer une représentation équilibrée entre acteurs institutionnels locaux (en limitant dans la mesure du possible à un représentant par structure) et grand public.

Pour disposer de plus d'informations, en particulier pour ceux qui participeront à la réunion, vous pouvez consulter le site internet de la concertation : <https://www.concertation-energie.gouv.fr>.